



LE JOURNAL DU CYCLISTE URBAIN

N°100!

Automne 2008 – 0,76 €

Abonnement annuel : 3 € – Cotisation annuelle : 7 € – Dernier versement

SOMMAIRE (24 PAGES!)

- p. 2 : Edito
- p. 3 à 5 : Brèves - Jean-François Laporte ; la LMSE ; le prix Motorola...
- p. 6 & 7 : Actu - Bilan de l'Altertour 2008 + La fin des Balades Nocturnes ?!
- p. 8 : Actu - Lettre du Conseil Général
- p. 9 & 10 : Actu - CR de la réunion Asso Vélo / Tisséo / Toulouse / CAGT
- p. 11 : Actu - Les services en gare pour les vélos
- p. 12 & 13 : Antennes locales - Allons-y à vélo avec Vélo Tournefeuille !
- p. 14 & 15 : Revue de presse
- p. 16 à 19 : Dossier spécial n°100 - Les archives de l'Association Vélo
- p. 20 : Maison du Vélo - L'Atelier Vélo, une affaire qui marche !
- p. 21 : Les rendez-vous du groupe "Balades du dimanche"
- p. 22 : Véloroutes et Voies Vertes en Midi-Pyrénées
- p. 23 : Balade à vélo n°54 : Voie Verte du Haut Languedoc



Numéro 100 !

Après avoir fêté les 25 ans de l'Association en 2006, nous voici désormais au numéro 100 de ce journal qui fait le lien entre vous et nous quatre fois par an. Un numéro aussi symbolique se devait d'être célébré, c'est pourquoi nous vous proposons un exemplaire « collector », plus épais que de coutume, comprenant quelques extraits remarquables des 99 numéros précédents. L'occasion de constater que globalement les choses vont dans le bon sens, et aussi que, hélas, certains combats restent toujours d'actualité.

La LMSE fait partie de ces combats qui appartiendront bientôt à l'histoire. Nous avons en effet trouvé un terrain d'entente avec le Grand Toulouse qui vient de redéfinir le projet en ne créant ni de nouveau pont sur le canal du midi, ni de nouvelle voie voiture dans la partie reliant Montaudran à Ramonville/Rangueil. Nous signerons très prochainement un protocole d'accord, permettant de tourner définitivement la page de ce conflit.

Autre bonne nouvelle, l'Association Vélo vient de gagner 5000 \$ en recevant le prix Motorola du bénévolat dans la catégorie environnement, récompensant ainsi à un niveau mondial l'implication fructueuse de plusieurs de ses employés dans notre Association. Nous pouvons être fiers de cette reconnaissance !

Le mois de juin a été bien occupé pour nous avec, en plus de la semaine du vélo, la tenue des Assises de la mobilité. Des réunions thématiques ont été organisées dans toute la ville, avec une participation à chaque fois très forte de l'Association Vélo. Nous souhaitons maintenant que des mesures concrètes soient prises en conclusion de ces Assises, avec notamment des moyens humains et financiers renforcés pour le vélo.

Le mois de juin a également été l'occasion de ré-éditer notre guide « vedette » du Canal du Midi à vélo. Cette édition en couleur, mise à jour après plusieurs mois de travail appliqué de notre stagiaire, est disponible à l'Association et en vente par correspondance au prix de 7 euros. Pensez à l'acheter si vous ou votre entourage prévoyez prochainement de faire cette randonnée incontournable !

Les Balades Nocturnes ont plus de deux ans, et connaissent toujours le même succès, particulièrement à la belle saison. Néanmoins, notre équipe organisatrice, composée des quatre même personnes depuis sa création, a besoin de souffler un peu. Il a donc été décidé de ne pas organiser de Balades Nocturnes cet hiver, à partir du mois de novembre. Je lance donc un appel à nos adhérents car sans renouvellement au sein de cette équipe les balades nocturnes risquent de disparaître. Venez rejoindre une équipe jeune et conviviale qui fait progresser le vélo à Toulouse !

Le code de route a évolué durant l'été : le gilet jaune devient obligatoire pour les cyclistes circulant de nuit hors agglomération, et tous les sens interdits situés dans des zones 30 deviennent des double-sens cyclables ! Cette dernière mesure, qui rentrera en vigueur d'ici deux ans, est certainement une très bonne nouvelle pour nous tous, et nous permettra de circuler plus facilement dans les rues étroites de Toulouse.

Bonne rentrée,

Florian Jutisz Albouze
Président de l'Association Vélo

L'Association Vélo gagne le prix Motorola du bénévolat

La société américaine de télécommunications Motorola a créé cette année le prix du bénévolat. Destiné à récompenser **l'implication de ses employés dans le milieu associatif**, ce prix décerné au niveau mondial se décline en 12 catégories. En tant qu'employés Motorola, Cyril Bouvet, ancien vice-président en charge de la communication et moi-même avons décidé de candidater pour l'Association Vélo dans la catégorie environnement. 75 candidatures ont été déposées sur l'ensemble des catégories, et nous avons eu le plaisir d'être primés ! **Un prix de 5000 \$ sera versé dans les prochaines semaines à l'Association**, et nous réfléchissons en ce moment avec le CA sur la meilleure manière d'employer ces fonds !

Florian Jutisz Albouze

De la Colombie Britannique à la Patagonie, la route sera longue !

Quand on a 10 mois disponibles devant soi et des fourmis dans les jambes, on a des projets ! Je compte partir fin avril 2009 de Vancouver (Canada) pour arriver fin février 2010 à Ushuaia (Argentine) en pédalant sur un "trike" (tricycle couché). Je prépare actuellement mon périple et je suis à la recherche de compagnons de voyage pour partager une partie de la route. Je comprends que tout le monde n'a pas 10 mois devant soi disponible, il est donc tout à fait possible de m'accompagner seulement sur une partie du parcours.

Je compte amener la tente pour faire du camping sauvage, là où c'est possible mais aussi aller chez l'habitant ou en camping aménagé ou à l'hôtel suivant les circonstances. J'ai déjà effectué plusieurs voyages à vélo aussi bien en France qu'à l'étranger et le vélo est un excellent moyen de rencontre lorsqu'on voyage. Les contacts avec les gens se font bien plus naturellement et bien plus facilement qu'en voyageant en troupeau en autocar climatisé ou en voiture. Et en plus I speak English y hablo español también ! Si des cyclistes toulousains ont des contacts ou des bonnes adresses dans les pays visités, je suis également intéressé.

Pour avoir une idée, voici approximativement l'itinéraire que je compte emprunter : Canada, côte ouest des USA ou plus par l'intérieur pour aller à Yellowstone et Mesa Verde, Mexique, Guatemala, Honduras ou Salvador, Nicaragua, Costa Rica, Panamá. Si c'est possible (je cherche des informations sur ce point) prendre un bateau entre Panama et l'Équateur car pour le moment, il est trop dangereux de voyager en Colombie. Si c'est impossible à faire en bateau, il y a l'avion. Puis continuer par l'Équateur puis le Pérou, la Bolivie, le Chili et l'Argentine.

Pour plus d'informations, voir sur : <http://pagesperso-orange.fr/trikeamerica2010>

Pierre Virlogeux
pierre.virlogeux@wanadoo.fr

Jean-François Laporte

Sec et halé comme l'éternel cycliste qu'il était, habillé simplement. Ecolo avant l'heure, il avait dû être disciple de St-François d'Assise dans une vie antérieure.

Montagnard et occitan, c'est dans le Val d'Aran qu'il a été emporté par une crise cardiaque au début de l'été.

Quand il passait à la permanence, il parlait un peu de son vieux père et de sa petite dernière Valentine, et beaucoup de sa vision des déplacements urbains ; il était d'une modestie excessive et peu d'entre nous savaient qu'il était polytechnicien.

Il avait longuement réfléchi au PDU, était intarissable sur les améliorations à apporter. Le 30 juin, au Grand Toulouse, lors de la présentation de la nouvelle LMSE par Pierre Cohen et Claude Raynal, il avait fait une intervention claire, brève et argumentée pour une remise à plat du projet. C'est la dernière fois que nous l'avons vu.

Nous partageons la peine d'Anne, son épouse, de Magali, Vincent et Valentine ses enfants, et de tous les siens. Adieu Jean-François.

Jean-Claude Coustel

LMSE : le point final (?), juillet 2008

Le projet de desserte qui avait été présenté à l'Association Vélo, il y a 7 ans, comportait une ligne de bus en site propre + vélos + piétons, pas de voitures. Cette voie devait franchir le canal à côté du pont Latécoère vers le Palays.

Puis est sorti des cartons le projet contre lequel un grand nombre s'est mobilisé. Veracruz, les Amis de la Terre et l'Association Vélo ont contesté la DUP prise par le préfet, et avec l'aide d'une avocate ont monté un dossier pour un recours auprès du Tribunal Administratif.

Le résultat des municipales a changé la donne, puisque Pierre Cohen s'était prononcé contre la construction d'un nouveau pont sur le canal, suivant en cela les recommandations du Commissaire Enquêteur. Nous avons souhaité la totale remise à plat du projet avec priorité absolue aux bus + vélos.

Malheureusement, les contrats pour le franchissement de la rocade Sud, au niveau de l'ENAC, avaient été signés avant les élections, permettant 2 files de voitures. « Annuler ces contrats aurait coûté cher, et retardé la mise en service du bus en site propre. »

Nous avons obtenu de la CAGT l'interdiction des voitures sur ce pont, côté Montaudran. Elles seront renvoyées sur la rocade Sud. Il faudra veiller.

Nous devons signer fin septembre un protocole confirmant cet accord. Nous surveillerons alors l'évolution de ce nouveau plan. Il faut récupérer tous les terrains qui avaient été « gelés » pour ce projet et **faire classer le Sentier Nature.**

Il reste encore beaucoup à faire pour changer les mentalités, mais nous avons prouvé une fois de plus que **des citoyens bien organisés peuvent faire modifier de gros projets.** Merci à tous ceux qui ont permis cette victoire !

Jean-Claude Coustel

Des contre-sens qui vont dans le bon sens

Le 30 juillet, un décret* du ministère de l'écologie et des transports « portant diverses dispositions de sécurité routière » est paru, mais en toute discrétion. Certains élus locaux semblaient même l'ignorer en cette rentrée.

Parmi ces modifications du code de la route, le premier article revêt une importance particulière pour les cyclistes urbains. **En effet le contre-sens cyclable y est autorisé par défaut dans les zones 30 et les zones de rencontres.**

Ces zones sont maintenant clairement définies dans le code de la route. La zone 30 est déjà connue et répandue. Quant à la zone de rencontre, « les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules ». Elle s'apparente en tous points aux rues à priorité piétonne que l'on rencontre dans l'hyper-centre.

Dans les 2 cas, « toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police », en l'occurrence la mairie.

Toutefois, si les zones de rencontre (hyper-centre) et les futures créations de zones 30 sont automatiquement à double sens cyclable depuis le 30 juillet ; **les zones 30 existantes devront faire l'objet d'un arrêté de la mairie, au plus tard le 1^{er} juillet 2010**, afin d'autoriser le contre sens cycliste.

Autre nouveauté, les cyclistes **hors agglomération** doivent revêtir « un gilet de haute visibilité » la nuit ou par « visibilité insuffisante » et ce à partir du 1^{er} octobre.

Voici une petite avancée pour la pratique du vélo en ville. Si elle est passée presque inaperçue, espérons que les collectivités fassent le travail nécessaire de sensibilisation et d'information afin que la sécurité des deux-roues soit assurée. Il est également évident qu'aucun texte de loi n'impose la voiture dans l'hyper-centre. Le réserver aux modes de transport doux peut constituer une des meilleures solutions de prévention et de sécurité qui soit !

Sébastien Bosvieux

* Décret n° 2008-754 du 30 juillet 2008 portant diverses dispositions de sécurité routière

L'Altertour a traversé avec succès la Haute-Garonne le vendredi 25 Juillet 2008



L'étape de 126 km a été réussie grâce aux accueils prévus par le Comité d'organisation de l'étape, auquel participait l'association Vélo, qui a guidé le groupe depuis Cazeneuve.

A Plaisance-du-Touch, les altercyclistes ont été reçus par les opposants au projet de centre commercial des Portes de Gascogne. France 3 y a filmé le groupe Altertour.

À Tournefeuille, les altercyclistes et leur bus sont arrivés vers 15h devant le cinéma Utopia pour une halte avec repas bio.

Vers 17h, le groupe des 60 altercyclistes est entré dans Toulouse, escorté par 15 cyclistes de l'association Vélo pour assurer la sécurité.

Place du Capitole, des stands attendaient l'Altertour : bus d'Altertour, stands du DAL, de Ni Pauvres ni Soumis, des militants anti-OGM, d'Altertour, exposition de vélos anciens et originaux (comme le triporteur de Bernard Panis), etc.

La Mairie de Toulouse accueillait officiellement l'Altertour sur la place, ce qui a permis des interventions au micro de Nicole Cremel (Comité Altertour Haute-Garonne), de Régis Godec, maire-adjoint de Toulouse, de Dominique Béroule (responsable national d'Altertour), et d'Alain Ciekanski (Amis de la Terre).

Régis Godec et Alain Ciekanski ont rappelé que la nouvelle Mairie (et la communauté d'agglomération) avait renoncé au pont routier de la LMSE (Liaison multimodale sud-est) sur le canal du Midi, pont qu'avaient combattu les Amis de la Terre, l'association VéraCruz et l'association Vélo.

Après les rafraichissements offerts par la Mairie, ce fut le départ pour le canal du Midi, avec une photo devant les platanes magnifiques qui étaient menacés par le projet de pont de la LMSE... Les 60 altercyclistes ont continué au bord du canal jusqu'à Vieilleville.

Julien Savary

Voir le compte-rendu : <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?article339>

Alter Tour 2008

La fin des Balades Nocturnes ?

Les Balades Nocturnes ont été lancées par l'Association Vélo en avril 2006. Elles connaissent depuis un succès constant. Pour exemple, la participation à la Balade du 29 août 2008 s'est élevée à 190 participants, devançant très légèrement celle de juillet 2008. En moyenne saison, le nombre de cyclistes découvrant Toulouse sous les étoiles tourne autour de 70, pour descendre à une trentaine au plus fort de l'hiver.

L'objectif de ces balades est pleinement rempli puisqu'en plus du noyau dur d'habitues les suivant régulièrement, elles comptent tous les mois de nouveaux participants. De plus en plus souvent équipés de VélÔToulouse, certains n'ont pas mis les pieds sur des pédales depuis un nombre d'années conséquent. Les Balades Nocturnes servent donc pleinement la cause du vélo, en plus d'être un moment de plaisir entre cyclistes dans la Ville Rose. Bref, en un mot, une réussite !

Depuis leur début les Balades Nocturnes sont organisées par le même petit groupe de 4 organisateurs. Malgré nos tentatives pour attirer de nouveaux volontaires, et agrandir ainsi l'équipe afin de nous soulager dans l'organisation, la relève se fait attendre. Et notre essoufflement augmente au fil du temps.

C'est pourquoi nous arrêterons les Balades pour l'hiver après celle du vendredi 31 octobre (pas de balade de novembre 2008 à février 2009 inclus). La reprise en mars 2009 est conditionnée au renforcement de l'équipe organisatrice. Sans nouveaux membres dans l'équipe, les Balades ne reprendront pas et s'arrêteront définitivement.

Il serait fort dommage d'en arriver là ! C'est pourquoi nous vous espérons nombreux pour nous aider à organiser encore de nombreuses Balades Nocturnes.



Merci à toute personne motivée de nous contacter à l'adresse baladevelo@yahoo.fr ou au local de l'Association pendant les heures de permanences.

Nous comptons sur vous !

Sarah Guibert,
Vice-présidente en charge des Balades Nocturnes

Réponse du Conseil Général 31 suite à l'article « Chacun pour soi... ça suffit ! » paru dans le n°99

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



LE PRESIDENT

Toulouse le 9 Juillet 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

Concernant un article paru dans le Journal du Cycliste Urbain (été 2008) intitulé « chacun pour soi... ça suffit ! » Pierre Izard, Président du Conseil Général de la Haute-Garonne communique :

Cet article évoque la non réalisation d'une piste cyclable sur une portion de route de la RD 15 située hors agglomération. Il convient de rappeler d'abord que les travaux d'aménagement de piste cyclable relèvent d'une initiative et d'une maîtrise d'ouvrage communales avec une subvention possible du Conseil Général. **Une première observation des lieux par les services du Conseil Général indique cependant que la largeur de l'accotement, côté base de Francazal, permet la création d'une piste cyclable bi-directionnelle mais que l'accotement opposé, de largeur variable, ne le permet pas. Le Conseil Général s'engage donc à alerter les communes concernées afin qu'elles étudient la possibilité d'un aménagement, le long de cette section de route départementale.**

En outre, je tiens à rappeler que le Conseil Général a depuis plus de 20 ans, mis en place une politique constante en faveur des pistes cyclables et de la sécurité des usagers. Il subventionne :

- les pistes urbaines réalisées sous maîtrise d'ouvrage communale ou intercommunale assurant la sécurité des dessertes des équipements scolaires, culturels et sportifs (jusqu'à 50 %),

- les pistes en site propre contribuant à la réalisation de circuits touristiques (jusqu'à 30 %).

Il crée et sécurise également chaque année des parcours cyclables. Il a déjà investi plus de 8.3 millions d'euros dans quatre parcours permettant de découvrir le patrimoine culturel et naturel du département :

- le parcours cyclable du canal latéral à la Garonne
- le parcours cyclable du canal du Midi
- le parcours cyclable de la rigole de la plaine
- le parcours cyclable de la Garonne qui relie Saint-Bertrand-de-Comminges à Carbonne en passant par Saint-Gaudens.

Au total, ce sont près de 190 km à parcourir à vélo dans le département !

Contact presse : Françoise Parfondry ☎ 05 34 33 30 40

CONSEIL GENERAL
DE LA HAUTE-GARONNE
1, bd de la Marquette
31090 Toulouse Cedex 9
Tél. 05 34 33 32 31
www.cg31.fr

Notre article traitait le cas de la RD15 sur la commune de Portet au niveau de Francazal. Discontinuité cyclable majeure de la route de Seysses (tracés cyclables sur les communes de Toulouse en aval et de Cugnaux en amont), identifiée depuis des années, elle a fait l'objet de courriers vers les instances compétentes car elle limite le développement du vélo (concerné en premier lieu : Thales Alenia Space, 3400 personnes). Mais le Conseil Général a refait le revêtement en avril 2008 sans ajout de piste cyclable... Au-delà des frontières communales et/ou des limites de responsabilités, il est nécessaire qu'une entité (par exemple les services techniques en charge de ce type de travaux) ait la responsabilité de la cohérence du réseau cyclable...

On note le côté positif de la réponse : confirmation qu'une piste cyclable bi-directionnelle (ouf !) est techniquement possible dans cette zone et que le Conseil Général s'engage à alerter les communes concernées afin qu'elles étudient la possibilité d'un aménagement le long de cette section de route départementale. Mais par ailleurs, nous devons continuer à expliquer que de plus en plus de personnes utilisent leur vélo **aussi** pour aller à leur travail . . .

Philippe Moru

Compte-rendu de la réunion entre l'Association Vélo, la Mairie de Toulouse, le Grand Toulouse et Tisséo, le 4 juillet 2008

La première partie de la réunion a été consacrée au **projet de garages vélos sécurisés aux stations de métro**, initié par l'ancienne direction de Tisséo. Ce projet consistait en l'ouverture de garages vélos fermés, avec accès par badge magnétique, et vidéosurveillance. Deux garages sont actuellement construits, à Balma-Gramont et aux Argoulets, avec une capacité de 50 places chacun, extensible à 100 places. Leur accès se fera via la carte pastel, sur inscription gratuite préalable au service qui donnera accès à tous les garages vélos existants. Ils seront mis en service prochainement.

Ce projet prévoyait également l'ouverture de tels garages aux stations Ramonville, UPS, St-Agne, Borderouge et Basso Cambo. Avec le changement de direction qui s'est opéré en avril dernier (Stéphane Coppey, élu Vert de Balma et membre du Collectif PDU est désormais le président de Tisséo), celui-ci est pour l'instant gelé dans sa forme initiale. Tisséo envisage en effet de coupler ces garages vélos à une offre de service plus globale, et qui serait implantée plus largement dans l'agglomération.

Pour les deux garages vélos construits, l'Association Vélo sera consultée au mois de septembre pour l'implantation du jalonnement à proximité du métro indiquant la présence de ces garages vélo.

(suite du compte-rendu de la réunion
Asso Vélo / Tisséo / Toulouse / Grand Toulouse)

Tracé du tramway à Blagnac

Le tracé du tram route de Grenade se fait sur une voirie partagée tram/voitures/vélos, avec mise en sens interdit de la route de façon alternée, le tout sans piste ni contre-sens cyclable ! Si ce schéma est bénéfique dans son effet dissuasif sur le trafic de transit automobile, il n'est pas acceptable que les vélos soient également pénalisés. Une réunion dédiée sera organisée au mois de septembre afin de trouver une solution.

Plan de résorption des discontinuités cyclables

Ce plan, initié par l'ancienne municipalité sur 3 ans, souffrait d'une absence de planification et d'échéancier clair. La conséquence est qu'en un an, seulement 1/5ème du plan a été réalisé ! La nouvelle municipalité procède donc actuellement à une redéfinition de ce plan, avec en parallèle une réorganisation des services afin d'améliorer le temps de réalisation des projets. Sont donc toujours à l'étude, entre autres, le Grand Rond, la route de Fronton, les allées E. Billières et la rue A. Duportal. La rue de la République sera réaménagée en double-sens cyclable cet été. L'aménagement de la totalité de la ceinture des boulevards avec couloirs de bus est également à l'étude. En ce qui concerne la rue d'Alsace-Lorraine, la modification de l'aménagement actuel est envisagée, mais sans échéance concrète.

Pont Latécoère

Situation toujours bloquée avec la préfecture qui refuse de déclasser le pont. Les projets de pistes cyclables reliant le pont au canal du midi sont pourtant prêts !

Globalement, nos relations avec la nouvelle municipalité partent sur un bon pied. Les intentions affichées sont bonnes, reste désormais à les réaliser...

Florian Jutisz Albouze



Les cyclistes de la région toulousaine veulent de meilleurs services vélos en gare !



Le 25 mai dernier, l'Association Vélo organisait une manifestation « Pour des services vélos en gare dignes des cyclistes de la région toulousaine ». Le cortège, compact mais bruyant, escortant la superbe locomotive fabriquée par nos as de l'atelier de la Maison du Vélo, s'est dirigé dans la bonne humeur et sous la pluie vers les locaux du Conseil Régional où Monsieur Marziani, vice-président chargé des transports collectifs, nous a fait le plaisir de recevoir une trentaine d'entre nous.

Selon M. Marziani, l'étude lancée en 2007 au coût de 80 KEuros par la Région sur la complémentarité des modes doux et du train est terminée et a produit une série de préconisations sur les services à offrir en gare aux cyclistes. Répondant à une demande de notre président, M. Marziani a proposé de faire prochainement une présentation détaillée des conclusions de cette étude à l'Association Vélo.

Suite à cette étude, la région a décidé de lancer une expérimentation grandeur nature sur la ligne Toulouse-Mazamet. Le budget alloué est de 1 MEuros pour 2008-2009, à répartir moitié-moitié entre des équipements pour les gares de cette ligne et pour l'amélioration de la gare Matabiau. La phase de définition détaillée est en cours ; les premières installations sur la ligne devraient être réalisées fin 2008.

Pour la gare Matabiau, il semble difficile que des améliorations soient apportées avant fin 2009. La situation est en effet plus complexe car 4 acteurs sont impliqués : le Conseil Régional, le Conseil Général, TISSEO et la SNCF. Suite aux élections municipales et le changement de direction à TISSEO, le contact entre le Conseil Régional et TISSEO s'est amélioré et il est maintenant envisageable qu'un comité de pilotage regroupant ces 4 acteurs soit mis en place pour définir de façon concertée les améliorations à apporter à la gare Matabiau. M. Marziani a indiqué que l'Association Vélo pourrait faire partie de ce comité. De façon générale, M. Marziani a affirmé la volonté de faire de la gare Matabiau et de la gare Saint-Agne des nœuds multi-modaux efficaces.

Concernant la place des vélos à bord des trains, bien que l'Association soit bien consciente des problèmes de conflits d'usage liés à la surfréquentation des TERS en heure de pointe, les cyclistes présents ont souligné l'importance de pouvoir garder la possibilité d'emmener leur vélo avec eux dans les trains. On

note en effet une diminution nette des espaces vélos gratuits dans les modèles de trains les plus récents. Les cyclistes ont donc demandé à M. Marziani que les Régions veillent à ce que ce critère soit inclus dans le cahier des charges que la SNCF établit lors de l'acquisition de nouveaux trains. Sur cette question, M. Marziani est malheureusement resté plutôt vague.

L'Association Vélo se doit maintenant d'interpeller ensemble le Conseil Régional, le Conseil Général, TISSEO et la SNCF afin qu'un comité pour le développement de la gare Matabiau se mette en place et pour que des solutions soient apportées aux nombreux problèmes que rencontrent les cyclistes dans les gares de façon générale et à bord des trains.

Sophie Valcke
Vice-présidente en charge de la commission Intermodalités

ANTENNES LOCALES



Allons-y à vélo avec Vélo Tournefeuille !

A l'occasion de la semaine de promotion du vélo « Allons-y à vélo », Vélo Tournefeuille, antenne locale de l'Association Vélo, proposait plusieurs animations aux Tournefeuillais en ce mois de juin, parmi lesquelles l'atelier d'entretien et la balade nocturne.

L'atelier d'entretien du vélo



Tout comme à la Maison du Vélo à Toulouse, il ne s'agissait pas de faire réparer son vélo mais plutôt d'apprendre les gestes simples d'entretien et d'ajustement qu'il faut faire pour avoir un vélo qui roule bien ! Durant la journée, 25 personnes, enfants et adultes, ont pu bénéficier des conseils avisés de Bernard et José qui animent régulièrement un tel atelier à Toulouse. Bernard a aussi fait une démonstration spectaculaire de vol de vélo pour inciter chacun à attacher correctement son vélo. Un

petit coup d'huile sur la chaîne, les câbles et dans les pédales, quelques tours de vis ici et là, un nouveau câble de frein, et c'est reparti sans plus de couic-couc, juste avec le plaisir de rouler !

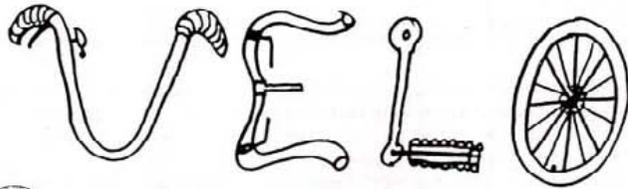
La balade nocturne

Quel déluge juste 15 minutes avant le départ ! La balade nocturne a bien failli tomber à l'eau. Mais c'était sans compter sur l'entêtement des cyclistes tournefeuillais. Car sitôt l'orage passé, ils sont sortis de leurs abris de fortune (une avancée de toit, un abri-bus...) pour se retrouver devant la Mairie, point de départ de la balade. Et une cinquantaine de cyclistes, dont beaucoup d'enfants, sont ainsi partis pleins de bonne humeur pour une dizaine de kilomètres dans les rues bien mouillées de Tournefeuille, à la découverte de quartiers pour certains inconnus jusque-là !

Fort de ces premières expériences, Vélo Tournefeuille compte bien rééditer ces activités au cours des prochains mois !

Contact : Sophie Valcke, 05 61 07 11 62, et sur <http://toulousevelo.free.fr> rubrique Tournefeuille





7, descente de la
halle aux poissons
31000 Toulouse
Rémunérations : Mercredi 19h-19h45
Réunions : 3^{eme}
20h30
mercredi du mois

DECEMBRE 84

1F.

POUR LA DEFENSE DU CYCLISME URBAIN

LA BATAILLE DU PONT-NEUF CONTINUE....

Peut-être avez vous remarqué des employés municipaux s'activant le jour et la nuit sur le Pont-Neuf pendant le mois de l'environnement. Il s'agissait de tracer une piste cyclable à montrer aux journalistes et à la Télé. Pourquoi cette empressement après avoir refusé cette piste pendant 2ans et après avoir effacé par deux fois celle tracée par nos bons soins (et Gratis) ? Mystère ?!

Il fallait voir l'inauguration : deux camions municipaux avaient amené des vélos-cross jusqu'au cours Dillon pour que ces messieurs puissent faire leur tour devant les caméras. Ce n'est pas seulement grotesque, c'est révélateur : ces gens décident pour nous, mais n'ont jamais fait de vélo en ville.

*ERRARE HUMANUM EST



Nous nous étions pourtant mis d'accord avec le service technique de la circulation pour ne pas répéter l'erreur de la piste qui relie l'avenue Henri Desbals au Mirail et qui avait été conçue dans le style échangeur d'autoroute: au lieu de faire 100 m pour traverser le pont de la rocade, il faut traverser des voies, attendre des feux, des flaques d'eau, descendre, monter; bref c'est impraticable et tout le monde emprunte le pont qui du coup est interdit aux vélos...

*PERSEVERARE DIABOLICUM EST...

Pour la réalisation du grand Rond c'est encore pire. Non seulement la place a été entièrement prise aux piétons, mais en respectant le circuit officiel, un cycliste mettrait 1/4 d'heure à faire le tour. Là aussi les "aménagements" sont assortis d'interdictions de circuler à vélo. Nous voulons circuler plus facilement à vélo, on nous offre des interdictions, que l'esprit libre du cycliste ne saurait supporter. Heureusement Dame peinture blanche effacera cet affront.



Automobilium diabolicum.

AVANT



INTERDIT AUX VELOS

APRES



INTERDIT AUX AUTOS

Francois.

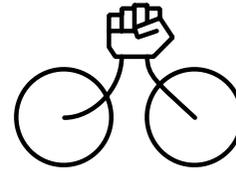
ENCORE UNE HISTOIRE DE PONT

Pour le Pont-neuf, la mairie n'a pas voulu tenir compte de notre avis. Nous sommes pourtant les mieux placés pour savoir ce qui est bon pour nous ou ce qui ne l'est pas.

Nous avons accepté le compromis d'un seul trottoir avec piste sur le pont neuf. En effet, s'il n'y a pas d'agressivité entre piétons et cyclistes, il y a quand même gêne. Les piétons se guide inconsciemment à l'oreille et

DOSSIER SPÉCIAL N°100

Dans les archives de l'Association Vélo !



100 numéros, ça se fête, forcément. A cette occasion par définition unique, nous avons décidé d'augmenter un peu le volume de votre journal préféré pour vous offrir 4 pages "bonus", avec quelques morceaux choisis parmi les découvertes que l'on peut faire dans les cartons de l'avenue Collignon !



Ci-contre, pour commencer, la "Une" du tout premier numéro du journal, en décembre 1984, qui s'appelait alors, avec une simplicité lumineuse, "Vélo"...

Et, ci-dessous, la justification même de son existence, pour le moins démystifiante : remplacer les convocations aux réunions !

NUMERO ZÉRO



n.p.

Ce n'est pas le pseudonyme de notre agent secret mais le numéro de ce présent bulletin. Les réunions restant fixées le 3^{eme} Mercredi de chaque mois à 20 h 30, il n'est pas nécessaire d'envoyer une convocation à chaque fois ; c'est dur et fatigant. Nous essaieront désormais de publier un bulletin trimestriel d'information. Envoyez vos articles au bureaucrate responsable à l'adresse du local. (et vos dessins !!)

Bond en avant pour un extrait particulièrement édifiant du numéro 50 qui témoigne qu'en 1996, la municipalité supprimait des pistes cyclables pour permettre le stationnement (illégal) en double file... De quoi mesurer le chemin parcouru depuis !

Toulouse: suppression de bandes cyclables!

De Janvier à Avril 96 plusieurs équipements cyclables ont été achevés à Toulouse. Les plus importants concernent le vélo de tourisme. Fin Juin seront achevés, aussi pour le «vélo du Dinanchoise». Les pistes pour le vélo urbain, sur les axes (cf. tableau), et même elles reculent!

Principales pistes-bandes cyclables réalisées à Toulouse

Digue Glandieux	2,4 km
Berge d'Impalpal	1,8 km
Bd J. Brunhes	0,7 km
Rue des Fontaines	0,7 km

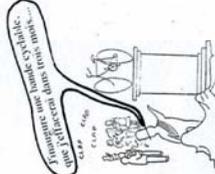
En Décembre 95 la Mairie a créé 2 km de bandes cyclables route d'Albi et déplacements. Au cœur de Croix-Daurade ces bandes bordaient le stationnement automobile organisé des deux côtés de la route, et selon les commerçants «cela réduisait les possibilités de stationnement de leurs clients en double file». Mink Damin, conseillère municipale a alors obtenu l'effacement par la Mairie des bandes cyclables sur 200 mètres!

Cette décision officialise la tolérance d'un stationnement automobile interdit et qui met en danger cyclistes et les obligés des cars... Ces candidats, les autres, ont été, dans la foulée, effacés par la Mairie de façon d'autres modes de déplacement que l'automobile.



Les cyclistes toulousains apprécieront, et comprendront la nécessité d'agir pour que «cela change».....

Road, d'Albi à Croix-Daurade Avril 96; bande supprimée, pas les cyclistes



Réponse reçue le 16 Décembre 1996

MAIRIE DE TOULOUSE

Dominique BAUDIS
Maire de Toulouse

Monseigneur le Président,

C'est avec attention que j'ai pris connaissance du courrier que vous m'avez adressé au sujet des rues Alsace Lorraine et du Languedoc que vous souhaitez voir aménagées pour les cyclistes.

Des avant projets ont été étudiés par le service technique de la Circulation mais dans l'immédiat, il ne peut être envisagé de procéder à l'aménagement cyclable de ces deux artères.

En effet, les travaux de la ligne B du métro sont appelés à perturber l'infrastructure de l'axe Languedoc/Alsace-Lorraine qui ne devrait être modifiée dans son intégralité qu'à échéance des opérations d'accompagnement des stations Parcarnes, Carnes, et Jeanne d'Arc.

Je tiens à vous indiquer que les fonctionnalités qu'il faudra garantir sur ces axes sont :

- le confort des piétons, or actuellement, l'infrastructure ne répond pas à la demande et l'espace piéton devra être agrandi ;

- le maintien d'un accès automobile aux quartiers hypercentraux situés entre cet axe et la Garonne, ainsi qu'aux établissements publics (Mairies, Lycées, Facultés) ;

- le maintien d'un réseau bus, certes allégé par rapport à la configuration

- la prise en compte des cycles dans les deux sens ainsi que vous le souhaitez.

Compte tenu des emprises disponibles entre immeubles, il paraît probable que le projet évoluera vers une solution d'espace partagé, accompagné de modalités de gestion de cet espace (par exemple : affectation partielle de l'espace piéton aux livraisons en matinée etc...)

On ne peut cependant à l'heure actuelle s'engager sur un type de solution.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Dominique Baudis

Dominique BAUDIS

Ci-dessous, cet extrait du numéro 53 - une lettre du maire de l'époque, Dominique Baudis - nous permet un petit clin d'oeil à l'actualité récente, et nous rappelle que la patience est l'une des vertus cardinales...

Rue Alsace: D. Baudis répond: non dans l'immédiat! on verra en 2007 (avec le métro)

References à rappeler : DBA/RK/107237 96/S

Toulouse, le 16 Décembre 1996

Chère, je salue en regard... le YA en face d'INGESSEI SUR LA ROUTE!



Je tiens à vous indiquer que les fonctionnalités qu'il faudra garantir sur ces axes sont :

- le confort des piétons, or actuellement, l'infrastructure ne répond pas à la demande et l'espace piéton devra être agrandi ;

- le maintien d'un accès automobile aux quartiers hypercentraux situés entre cet axe et la Garonne, ainsi qu'aux établissements publics (Mairies, Lycées, Facultés) ;

- le maintien d'un réseau bus, certes allégé par rapport à la configuration

- la prise en compte des cycles dans les deux sens ainsi que vous le souhaitez.

Compte tenu des emprises disponibles entre immeubles, il paraît probable que le projet évoluera vers une solution d'espace partagé, accompagné de modalités de gestion de cet espace (par exemple : affectation partielle de l'espace piéton aux livraisons en matinée etc...)

On ne peut cependant à l'heure actuelle s'engager sur un type de solution.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Et pour finir...

En fouillant dans les placards, on ne trouve pas seulement les anciens numéros du journal de l'association, mais également de vieilles coupures de presse.

C'était dans La Dépêche du Midi (pages "Sports"!), le 22 octobre 1980...

Sports 31

Mercredi 22 octobre 1980

Vers la création d'une association des usagers du vélo à Toulouse

«A bicyclette», c'est le titre d'une célèbre chanson d'Yves Montand; il se pourrait bien que cela devienne aussi le cri de l'homme des villes.

Economique, pratique, le vélo a été pendant des années le moyen de transport de beaucoup de Français; qui n'a dû dans 1936, des premiers du départ en vélo à configuration sur une antenne, et soixante bécanes ? L'après-guerre et la production de petites voitures « populaires » accessibles aux budgets modestes, a relégué, en quelques années, le vélo aux clouds.

Il a fallu la hausse du prix du pétrole pour que le vélo reprenne de l'importance. Pas celle qu'il avait dans le passé, bien sûr, mais on n'en profite pas en quelques mois les automobiles et les infrastructures existantes qui se grandissent. Certaines villes ont misé sur ce mode de transport à la fois pratique et économique. Plus d'attentes interminables dans des tenaces « bouchons », plus de déchirement d'ânes lorsqu'il faut passer de la pompe à la caisse, plus de douloureuse résignation à chaque nouvelle hausse du carburant.

C'est le cas de La Rochelle, ville-pilote en ce domaine. Toulouse, pour sa part, a le flair de tirer les conclusions d'un colloque qui s'est tenu au printemps à Tours, à l'étourffement inexorable. Les Toulousains le savent bien qui

se font bloquer des heures durant dans de gigantesques embouteillages. L'une des conséquences, et non la moindre, est l'agressivité croissante des automobilistes. Un accident de la route, après un an de latence, a été passé à côté, tué par un automobiliste qui était passé au rouge. M. Benchemol déplorait les conséquences du régime exclusif de la voiture.

Dans ce contexte, la création il y a quelques jours d'une association des usagers du vélo à Toulouse, revêt une importance particulière. Sans penser que le vélo tout résolvait, cette création, à travers ses revendications, est en quelque sorte un symbole, souhaité, d'ailleurs, par les usagers du bus, métro et des transports en commun. (Bus, métro en site propre) peut assister, tel un autre, type de transport. L'un et l'autre étant d'ailleurs complémentaires. Sans attendre toutefois une hypothétique ville où ne circulerait plus que quelques voitures, des bus et des vélos, l'association des usagers du vélo constate que le plus en plus de Toulousains utilisent le vélo pour se rendre au travail ou pour faire des courses. Il n'y a pas de bicyclette, pratique, mais pas de pistes cyclables, pratiquement pas de parkings à vélo; les cyclistes ne sont pas en sécurité, a constaté un des membres de l'association, ajoutant : Toulouse est une ville pilote en matière

de lutte contre le bruit; la bicyclette est, avec les pieds, le moyen de transport le plus silencieux, le moyen de transport le plus silencieux, de pistes cyclables, de parking vélos, de marquages au sol, aménagement des trottoirs et d'itinéraires réservés aux vélos, autant d'idées qui ont été données

R. LATASTE.



peu en vrac durant la réunion de l'autre soir; heures écoulées pour mettre au point un véritable programme.

A vos vélos ! Prochaine assemblée générale, le mercredi 19 novembre, à 20 h 30 (tenue cycliste pas de rigueur).

DOSSIER
SPÉCIAL
N°100

MAISON DU VÉLO

L'Atelier Vélo à la MdV, une affaire qui marche !

Depuis le 16 janvier 2008, cet atelier est à la disposition des adhérents cyclistes et il s'avère être d'une grande utilité pour remettre en état, rapidement, un cycle récalcitrant.

José et Bernard ont toujours une solution aux petits problèmes du quotidien, mais ils seraient heureux de communiquer, aux autres, leurs connaissances mécaniques et invitent les amateurs à venir partager ces temps de franche convivialité où chacun apprend de l'autre. Donc, venez aux heures qui vous conviennent apprendre à mieux maîtriser les subtilités de l'engin qui vous véhicule. Vous serez les bienvenus : il y a des occupations pour tout le monde, y compris les dames qui montrent, très souvent, beaucoup de volonté et d'astuce en se faisant plaisir.

Nota important : on fournit le savon.



Bernard Coquille & José Diaz

Maison du vélo

12 Boulevard BONREPOS 31000 – N° Tel : 05.34.40.64.72

Vous propose...

L'atelier Vélo, où vous pourrez apprendre à réparer votre cycle avec un outillage et des bénévoles à votre service. Ouvert le mercredi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 15 h à 17 h.

Samedi matin de 9 h à 12h - Adhésion sur place, pour l'association vélo = 10 €.

Association Vélo – 5 AV. Collignon 31200 – Tel : 05.34.30.94.18

<http://toulouse.fubicy.org/> - toulouse@fubicy.org

Vous conseille...

Un restaurant, **Le Vélo Sentimental**

Cuisine du marché – café – salle de réunion

Repas de groupe sur réservation.

N° Tel : 05.34.42.92.51

L'art de se faire plaisir en mangeant..!

Ne pas jeter sur la voie publique

Les rendez-vous du groupe "Balades du Dimanche" de l'Association Vélo Toulouse

Dimanche 21 septembre :

Découvrez le musée campanaire de l'Isle-Jourdain !

A l'occasion de la Semaine de la mobilité, le groupe Balades du Dimanche vous propose cette promenade d'environ 50 km, de difficulté moyenne, pour découvrir notre région avec la formule train + vélo.

- » Rendez-vous à la gare Matabiau à 8h00
- » Départ du train depuis Matabiau à 8h25
- » Arrêt à la gare des Arènes à 8h38
- » Arrivée à la gare de l'Isle-Jourdain à 9h15

Prévoir un petit budget comprenant le trajet d'aller du train (7 euros tarif plein), l'entrée du musée, et les 1 euro d'assurance. Prendre également son pique-nique. Retour sur Toulouse en vélo par la forêt de Bouconne.

Merci de vous inscrire par mail ou par téléphone le mercredi apm Tél : 05 34 30 05 59 à la balade choisie (inscription recommandée pour ceux qui circulent en train)

Dimanche 16 novembre :

Convivialité assurée pour cette escapade où nos palais seront mis à contribution à l'occasion des journées portes ouvertes des producteurs du Gaillac Primeur

Sur une quarantaine de km (3h de vélo sans grande difficulté), 4 à 5 propriétés viticoles seront visitées au long du circuit. Quelques noms des domaines : Château Clement Termes à Saurès, les Trois Clochers à Lisle-sur-Tarn, le domaine de Carcenac à Montans, ou bien encore les domaines La Croix des Marchands et Sanbatan à Montans. Départ de la gare de Gaillac à 9h30 / Retour à 15h30 au point de départ pour prendre le train de 16h04. Vous pourrez améliorer votre pique-nique des produits du terroir proposés aux arrêts !

En préparation :

La Voie Verte "Pyrénées Cathare" (Ariège)

Très récemment a été inaugurée en Ariège, sur l'ancienne voie ferrée, une portion de la voie verte en Pyrénées Cathare appelé aussi "Chemin des filatiers" de 36 Km balisés et sécurisés entre Lavelanet, Chalabre et Mirepoix. Cette balade est plus appropriée pour les VTT ou VTC. Les informations pratiques (heure et lieu de regroupement) seront données sur le site de l'Association Vélo.

Toutes ces balades et leur description seront sur le site <http://toulousevelo.free.fr> dans le paragraphe "Plus sur le vélo" rubrique "Balades du Dimanche"

Lot : la Véloroute Vallée du Lot ouverte (80 km)

En prolongement de la Véloroute existant depuis 2002 dans le Lot-et-Garonne d'Aiguillon à Fumel (80 km), le Lot vient de créer un itinéraire jalonné au bord de la rivière, entre Soturac (Fumel) et Cahors : réalisé au minimum (des panneaux) mais sur des routes bien choisies dans les vignes et au bord du Lot : magnifique ! Voir description sur le site de l'AF3V.



Ariège : projet de Voie Verte Foix-St-Girons

Le Conseil Général de l'Ariège va aménager une Voie Verte sur l'ancienne voie ferrée Foix-Saint-Girons (40 km). Le premier tronçon réalisé fin 2008 ira de Baulou (rivière souterraine Labouiche, à 5 km de Foix) à Labastide-de-Sérou (15 km).

Haute-Garonne : Voie Verte à Villemur-sur-Tarn (8 km)

La Communauté de communes vient de réaliser une Voie Verte sur l'ancienne voie ferrée entre La Magdeleine et Villemur (8 km). Elle sera prolongée au nord jusqu'à Nohic, et permettra la liaison entre les itinéraires du Tarn et du Tarn-et-Garonne. À suivre.

Voie Verte du canal du Midi dans Toulouse : amélioration

A la suite des demandes de l'association Vélo, cf. lors de la Journée des Voies Vertes en sept. 2007, la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse a commencé en août 2008 la réfection du revêtement de la piste cyclable du canal du Midi à Toulouse dans le quartier de Ranguel, de la rue A. Bedouce au Palays (2 km). Cette piste ancienne, et la plus fréquentée de Toulouse, en avait grand besoin !

Julien Savary
Association Vélo (Délégué Régional de l'AF3V pour Midi-Pyrénées)

Distance (A/R) : 76 km

Durée (A/R) : journée

Intérêt : paysages

Difficultés : aucune

Cette Voie Verte est en cours de prolongement dans le Tarn - elle continue déjà jusqu'à Lacabarède + 5 km -, et devrait relier un jour Mazamet à Bédarieux.

Nous vous proposons une balade sur la partie ouverte entre Labastide-Rouairoux (Tarn) et Mons-la-Trivalle (Hérault), soit 38 km.

Aménagée sur l'emprise d'une voie ferrée, la Voie Verte possède un revêtement en sable compacté en quartzite, posé sur l'ancien ballast, avec une couche de sable stabilisé ajoutée récemment. C'est bien roulant en VTT ou VTC. On passe sur de nombreux ponts et viaducs et dans 5 tunnels.

Depuis Labastide-Rouairoux (départ : ancienne gare ou au collège), la Voie monte dans la forêt humide sur 6 km jusqu'au beau tunnel du col de la Fenille, long de 810 mètres et éclairé. Puis elle continue dans l'Hérault, en suivant la vallée du Jaur, qui coule au pied des monts du Somail et de l'Espinoise.

La Voie Verte, située sur le flanc sud, est peu ombragée et bordée de végétation méditerranéenne : chênes verts, yeuses, cistes, et grandes bruyères à fleurs blanches. Elle offre de belles vues, et descend en pente régulière entre Courniou (altitude 362 m) et Olargues, village médiéval à 181 m d'altitude, avec un joli pont sur le Jaur. Puis, après un beau viaduc, elle remonte jusqu'à Mons-la-Trivalle. Les gorges d'Héric sont à 1 km (site à voir).

À signaler : des toilettes publiques à Courniou, un point d'eau au cimetière de Riols, bars-restaurants à Labastide-Rouairoux, Courniou, St-Pons, Olargues et Mons.

A conseiller plutôt au printemps, à l'automne ou en hiver (peu d'ombre).

Pour plus d'informations, voir la fiche du site AF3V :
<http://240plan.ovh.net/~afv/FicheVoie.php?voie=95>





Association Vélo
5 avenue Collignon
31200 Toulouse
<http://toulouse.fubicy.org/>
toulouse@fubicy.org
Tel / Fax : 05 34 30 94 18

Permanence :
le mercredi de 17h30 à 19h30

Fédération du cyclisme urbain : FUBicy
4 rue Brûlée 67000 STRASBOURG
www.fubicy.org
velocite@fubicy.org
Tél : 03 88 75 71 90 - Fax : 03 88 22 56 07

Responsable du journal :
Antoine Gaillard

Directeur de publication :
Florian Jutisz Albouze

A vos agendas !

RÉUNIONS (ouvertes à toutes et à tous !)

- Commission "Communication & Manifestations" (Com'Com) :
> Un mercredi par mois, au local ou en ville : consulter le site internet, rubrique "Réunions"
- Conseil d'Administration :
Attention, changement ! Les CA ont désormais lieu le dernier mercredi de chaque mois (en général), à 20h15 au local. Prochaines réunions :
> 22 octobre 2008
> 26 novembre 2008

BALADES NOCTURNES

- Le dernier vendredi du mois sauf exception :
- > Vendredi 31 octobre au départ de la place St Sernin
 - > Pause hivernale jusqu'en mars...

Les Balades Nocturnes ont besoin de volontaires : voir en p.7 de ce journal !

MANIFESTATION SAMEDI 18 OCTOBRE

pour protester contre l'absence d'équipements
cyclistes sur la nouvelle voirie de la route de
Seysse entre Toulouse et Cugnaux

MANIFESTATION SAMEDI 22 NOVEMBRE

pour une voie cyclable continue sur la ceinture
des boulevards à Toulouse